

Le 6 janvier 2017

L'honorable Jeanie Dendys  
Ministre du Tourisme et de la Culture  
Ministre responsable de la Direction de la condition féminine  
Ministre responsable de la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous accueillir comme ministre du Tourisme et de la Culture et comme ministre responsable de la Direction de la condition féminine et de la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon.

Les Yukonnais nous ont confié le mandat de gouverner le territoire. Nous nous acquitterons de cette importante responsabilité en nous assurant de diriger avec respect, courage et compassion. Nous devons à chaque instant travailler pour mériter la confiance de la population que nous servons et répondre à ses besoins et à ses aspirations pour faire du Yukon un meilleur endroit où vivre.

Le présent document a pour objet de guider vos efforts pour concrétiser les promesses que nous avons faites aux Yukonnais en précisant ce à quoi nous nous emploierons et la façon dont nous entendons procéder.

Nos priorités sont clairement définies. Notre gouvernement fera le nécessaire pour créer des emplois, tout en visant un juste équilibre entre le renforcement et la diversification de notre économie et une saine intendance environnementale. Nous travaillerons en collaboration avec les Premières nations de manière avantageuse pour elles et l'ensemble des Yukonnais. Nous prendrons en considération les besoins et les intérêts locaux et les solutions proposées à l'échelle locale afin de favoriser l'épanouissement de collectivités prospères. Nous veillerons à ce que les Yukonnais puissent mener une existence heureuse, féconde et saine grâce à la mise en place de programmes et de services accessibles, intégrés et adaptés à leurs besoins.

Les efforts que nous déploierons pour donner corps à ces priorités seront menés de façon harmonieuse par une équipe bien soudée qui reconnaît que la prise de décisions au sein du Conseil des ministres est un processus collectif et que les divers dossiers traités n'existent pas en vases clos. Ils sont interreliés et souvent complexes, et exigent que le gouvernement travaille de façon unifiée à leur avancement. Notre travail sera axé en outre sur la production de résultats concrets qui contribuent à améliorer la vie des citoyens. Nous assurerons un suivi serré pour évaluer les progrès réalisés à l'égard de chacune des priorités énoncées et en ferons rapport aux Yukonnais, qui seront invités à nous faire part de leurs commentaires à ce sujet.

Ce faisant, nous veillerons à ne pas dépasser notre capacité financière. Nous devons prendre des décisions bien réfléchies et prudentes quant à nos dépenses afin d'être en mesure d'investir efficacement et de façon sensée dans l'emploi, les citoyens et les collectivités de l'ensemble du territoire.

Nos ressources financières sont limitées et, par conséquent, nous devons agir avec modération pour remplir nos promesses. La réalisation de certaines initiatives prendra plus de temps que d'autres, et il nous faudra planifier en fonction de certains imprévus auxquels nous pourrions devoir faire face durant notre mandat. Afin que nous puissions produire les résultats escomptés au rythme qui convient, je vous demande dans l'immédiat de mettre l'accent sur certains objectifs particuliers liés à nos priorités.

En tant que ministre du Tourisme et de la Culture, votre principale priorité stratégique est de promouvoir le tourisme au Yukon et de travailler à son essor, tout en assurant la protection et la promotion du riche patrimoine culturel du territoire, de son histoire et des diverses formes d'expression artistique au bénéfice des visiteurs et des résidents. Le tourisme est une composante importante de notre économie et nous pouvons développer davantage le tourisme d'hiver pour attirer des visiteurs. Des investissements novateurs dans le secteur touristique, effectués en travaillant de concert avec les Premières nations du Yukon, les collectivités et les intervenants de l'industrie, contribueront à renforcer notre économie et à dynamiser les collectivités. La revitalisation, le maintien et la valorisation du savoir traditionnel, des langues et des cultures des Premières nations et la promotion de l'art autochtone permettent d'enrichir l'expression de la vie dans le Yukon contemporain.

De façon plus particulière, je m'attends dans l'immédiat à ce que vous travailliez avec vos collègues et nos partenaires des collectivités à l'atteinte des objectifs clés suivants :

- Accroître le nombre de visiteurs au Yukon grâce à l'intensification des investissements en marketing.
- Organiser la tenue d'un sommet sur la mise en valeur du tourisme d'hiver afin d'explorer les possibilités de croissance soutenue et de cerner les investissements nécessaires pour ce faire.
- Amorcer l'élaboration d'une politique générale sur les arts et la culture devant permettre de favoriser l'essor du secteur de l'industrie culturelle.
- Travailler avec la ministre de l'Éducation en vue de favoriser la participation des Premières nations du Yukon, le Collège du Yukon et nos partenaires des collectivités dans la mise sur pied d'un programme de beaux-arts autochtones qui sera offert à l'école des arts visuels du Yukon.
- Travailler avec le ministre du Développement économique en vue d'accroître les avantages que peuvent tirer les Yukonnais des activités de recherche menées dans le territoire.

En tant que ministre responsable de la Direction de la condition féminine, votre principale priorité sera de veiller à l'instauration de collectivités plus sûres, notamment en intensifiant les efforts du gouvernement pour réduire la violence envers les femmes. Le gouvernement fédéral a donné suite aux demandes de la population canadienne, y compris celle du Yukon, et est passé à l'action en ce qui concerne le nombre alarmant de femmes et de filles autochtones disparues ou assassinées. Vous travaillerez avec vos collègues et nos partenaires communautaires pour veiller à ce que le Yukon participe efficacement à l'enquête nationale menée à cet égard, ce qui comprend mettre en place les moyens d'améliorer la sécurité dans les collectivités et de répondre aux principales préoccupations.

De plus, je vous demande de travailler avec vos collègues, les Premières nations et les organismes communautaires pour accomplir ce qui suit :

- Faire en sorte que les programmes de financement existants pour la prévention de la violence envers les femmes autochtones soient plus facilement accessibles aux collectivités.
- Améliorer les services offerts aux victimes d'actes de violence ou d'agression sexuelle au Yukon en travaillant de concert avec la ministre de la Justice et la ministre de la Santé et des Affaires sociales.
- De concert avec la ministre de la Justice et d'autres collègues, examiner les lois, politiques et pratiques en vigueur pour s'assurer que le gouvernement du Yukon se conforme aux règles et aux normes sociales en ce qui a trait à la non-discrimination envers les personnes LGBTQ.

En tant que ministre responsable de la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon, il vous incombe de travailler avec la Commission et les parties intéressées à la réalisation de l'objectif suivant :

- Préparer des modifications à la *Loi sur les accidents du travail* du Yukon en vue d'incorporer des dispositions présomptives concernant le trouble de stress post-traumatique chez les premiers intervenants.

Les discussions qui auront lieu au Conseil des ministres, au sein du caucus et à l'Assemblée législative du Yukon nous permettront de préciser plus avant les objectifs sur lesquels nous devons insister pour réaliser notre mandat.

En tant que membre du Conseil des ministres, vous devez respecter les exigences liées aux processus de gouvernance afin que les décisions qui sont prises soient bien pesées, leurs incidences bien comprises et les résultats escomptés bien clairs.

Vos sous-ministres sont des sources de soutien et des conseillers précieux et impartiaux. Il vous incombe d'établir des relations de travail respectueuses, positives et efficaces avec eux et avec l'ensemble de la fonction publique. Les travaux de recherche, le savoir-faire et les évaluations dont nous font profiter les fonctionnaires dévoués et compétents à notre service nous sont essentiels pour prendre des décisions justes, équilibrées et fondées sur des données probantes.

Nous avons promis aux Yukonnais de faire preuve d'inclusion dans l'exercice de nos responsabilités publiques. Cela signifie être prêt à écouter et à valoriser l'opinion de chacun. Cela veut également dire respecter la diversité et l'égalité de nos citoyens et reconnaître l'apport de leurs cultures, de leur patrimoine et de leurs langues à la mosaïque sociale du Yukon. Nous nous sommes engagés à souscrire aux principes d'ouverture et de transparence dans la prise de décisions, à concilier les divers besoins de la population et à servir les grands intérêts du public. Nous avons dit que nous assumerions la responsabilité des décisions que nous prenons – en d'autres termes, nous ferons ce que nous nous engageons à faire.

Nous voulons que l'Assemblée législative du Yukon soit un lieu où règne le respect et un esprit d'inclusion, que ses membres soient tenus de rendre compte de leurs actes, que son travail soit effectué dans la transparence et qu'il serve à améliorer la vie des Yukonnais. Par conséquent, je m'attends à ce que vous coopériez avec tous les membres de l'Assemblée législative à la poursuite de ces objectifs et que vous preniez les travaux de l'Assemblée au sérieux. Vous devez être prête à répondre aux questions et à expliquer les décisions qui sont prises d'une manière qui reflète le principe de responsabilité ministérielle.

Vous et les autres membres du Conseil des ministres êtes les dépositaires de la confiance de la population et êtes chargés de travailler dans l'intérêt du public. Cette responsabilité va de pair avec de hautes attentes, notamment que vous adoptiez la conduite la plus éthique qui soit et fassiez constamment preuve d'intégrité, tant sur le plan personnel que professionnel, dans l'exercice de vos fonctions au service de la population du Yukon.

Vous devez respecter la lettre et l'esprit de la *Loi sur les conflits d'intérêts (députés et ministres)*, y compris le *Code de déontologie pour les membres du Conseil exécutif* ainsi que les dispositions des documents intitulés *Executive Council Code of Conduct* et *Ministerial Gift Policy*. Si des questions surgissent concernant la possibilité que vos intérêts personnels aient ou semblent avoir une incidence sur l'exercice de vos responsabilités publiques, vous devez consulter la Commission sur les conflits d'intérêts sans tarder et suivre ses conseils.

Je vous suis reconnaissant de votre engagement à accepter ces nouvelles responsabilités ministérielles. Je compte sur vous pour vous en acquitter consciencieusement, de manière réfléchie et en gardant clairement en tête les objectifs à atteindre. Je me réjouis à la perspective de travailler avec vous à l'instauration de changements positifs pour le Yukon.

Je vous prie d'agr er, Madame la Ministre, mes sinc eres salutations.

Le premier ministre du Yukon,

[signature]

Sandy Silver